

**CONVENTION CLARTÉ • Juillet 2022**

PROFESSIONNELS • AGRICULTEURS • ASSOCIATIONS



## **VOTRE BANQUE AU QUOTIDIEN**

**EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES**

**Crédit  Mutuel**

## LE CRÉDIT MUTUEL OcéAN S'ENGAGE DURABLEMENT À VOS CÔTÉS

Au Crédit Mutuel Océan, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs. Établir une relation de confiance est au cœur de nos préoccupations.

Notre brochure appelée Convention Clarté regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires applicables à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022. Elle est disponible tout au long de l'année dans votre agence et consultable sur [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr).

Avec plus de 1 450 Collaborateurs, 1 280 Élus et 180 Agences répartis sur les départements de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vendée, le Crédit Mutuel Océan est présent au plus près de ses clients.

L'humain, la confiance et la responsabilité sont les valeurs fondatrices du Crédit Mutuel Océan, qui guident chacune de ses décisions.

Conformément aux dispositions de l'article L 312-1-1 du Code Monétaire et Financier, nous vous informons qu'en l'absence de contestation de votre part notifiée avant la date d'entrée en vigueur précitée, vous serez réputé avoir accepté la modification des conditions tarifaires. En cas de refus de cette modification, vous pourrez résilier la convention de compte et clôturer votre compte sans frais, avant la date d'entrée en vigueur proposée de la modification.

## SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS !

Fini le papier et le classement fastidieux, **vos documents bancaires et d'assurance** sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site Internet du Crédit Mutuel, ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel.

Vous pouvez les **consulter ou les télécharger simplement et 24h/24**.

Vos documents sont archivés de façon **fiable et sécurisée** pour toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez à tout moment, vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L. 311-8 du Code Monétaire et Financier).

**PRIX DES SERVICES** : les prestations avec la mention HT sont soumises à TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication. Prix TTC applicables à compter du 01-07-2022. À tout moment, nos conditions tarifaires sont consultables sur notre site [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr) et dans nos Agences.

### LÉGENDE

Ces pictogrammes signifient que le produit ou service est gratuit ou accessible à prix avantageux dans le cadre de l'offre groupée, Eurocompte Pro/Agri Essentiel (offre non commercialisée pour les associations, hors associations gestionnaires) et ses modules.

-  Eurocompte Pro/Agri Essentiel et ses modules :
-  Confort
-  Sérénité
-  Crédit

<b>OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE</b>	
Ouverture, transformation, clôture .....	4
Relevés de compte .....	4
Tenue de compte .....	4
Services en Agence.....	4
Prestations diverses .....	4
Arrêté de compte .....	5
<b>BANQUE À DISTANCE</b>	
CMUT Direct Pro .....	5
Gestion des factures électroniques.....	6
Télétransmission.....	6
<b>MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT</b>	
Cartes .....	6
Monétique commerçants.....	7
Virements .....	8
Prélèvements SEPA SSD CORE / SDD B2B.....	8
Chèques .....	9
Effets et billets .....	9
Recouvrement de vos créances .....	9
<b>OPÉRATIONS INTERNATIONALES</b>	
Décaissement - Import .....	11
Encaissement - Export .....	12
Autres opérations à l'international.....	12
<b>OFFRES GROUPEES DE SERVICES</b>	
Eurocompte Pro/Agri.....	13
Avantage micro-entrepreneur .....	13
Eurocompte Pro/Agri Essentiel.....	14
Services Bancaires de Base (SBB) .....	16
<b>IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS</b>	
Commission d'intervention .....	16
Opérations particulières.....	16
Incidents de paiement .....	16
<b>DÉCOUVERTS ET CRÉDITS</b>	
Découverts.....	17
Promotion immobilière.....	17
Enveloppe de crédit amortissable pré-accordée.....	17
Crédits d'investissement .....	17
Engagements par signature.....	17
Opérations sur crédits .....	18
Garanties sur crédits .....	18
Crédit Bail Mobilier / Location Longue Durée (LLD).....	18
Mobilisation du poste client .....	18
Crédit Bail immobilier.....	18
<b>ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS</b>	
Placements financiers.....	19
Services spécialisés .....	19
<b>TÉLÉPHONIE ET BOX</b> .....	19
<b>INGÉNIERIE SOCIALE</b>	
Épargne salariale.....	20
Passif social .....	20
Retraite collective .....	20
Titres Restaurant dématérialisés.....	20
<b>OFFRE TÉLÉPÉAGE</b> .....	20
<b>ASSURANCES ET PRÉVOYANCE</b> .....	20
<b>DATES DE VALEUR</b>	
Opérations au crédit du compte.....	21
Opérations au débit du compte.....	21
<b>ASSOCIATIONS</b>	
Comptes chèques et services .....	22
Banque à distance .....	22
Offres groupées de services : Eurocompte Asso .....	22
Offres groupées de services : Eurocompte Pro/Agri Essentiel.....	23
Offre monétique Association.....	23
Partenariat Helloasso – Crédit Mutuel.....	23
<b>RÉSOLUDRE UN LITIGE</b> .....	23

# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE		
Ouverture de compte	GRATUIT	
Clôture de compte	GRATUIT	
RELEVÉS DE COMPTE		
Envoi de relevés de compte	Postal	Internet
	GRATUIT	GRATUIT
• 1 <sup>er</sup> relevé du mois	GRATUIT	GRATUIT
• Par relevé supplémentaire dans le mois (autre périodicité ou autre adresse)	1,15 €	GRATUIT
<input checked="" type="checkbox"/> Duplicata d'un relevé de compte	5,20 €	
Restitution d'opérations (papier, fichiers Excel, PDF) (min. 5,20 €)	0,02 € / ligne	
TENUE DE COMPTE		
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de tenue de compte (par compte et par mois)	10,00 € <sup>(1)</sup>	
Délivrance de RIB	GRATUIT	
Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 € <sup>(2)</sup>	
SERVICES EN AGENCE		
Versement d'espèces	GRATUIT <sup>(3)(4)</sup>	
Versement d'espèces « grands remettants »	Nous consulter	
Remise de chèques	GRATUIT	
Remise de chèques « grands remettants »	Nous consulter	
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de recherche de documents sur opération (selon origine et antériorité)	De 8,21 € HT à 41,17 € HT	
Frais de recherche et copie de chèques (max. 60,33 € HT)	6,03 € HT par chèque	
PRESTATIONS DIVERSES		
Coffre Dépôt Express Sécurisé	GRATUIT	
Meuble monnaie (en Agence)	GRATUIT	
Fourniture de lettres-chèques	Sur devis	
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit	0,94 € / avis	
Délivrance d'une attestation	5,83 € HT	
Demande avis de sort (chèque France)	8,05 €	
Information annuelle aux commissaires aux comptes	88,70 € HT	
Frais de location de coffre-fort (selon volume-assurance comprise)	À partir de 68,08 € HT / an	
<input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic Annuel d'Entreprise	27,15 € HT / relevé	
Information aux émetteurs pour demande de changement de domiciliation	Nous consulter	

<sup>(1)</sup> Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 € par mois

<sup>(2)</sup> Dans la limite du solde créditeur du compte.

<sup>(3)</sup> Sauf nécessité d'un traitement spécifique (non-respect des consignes de conditionnement, erreur du montant annoncé...).

<sup>(4)</sup> Dans la limite de 20 dépôts mensuels.

## ARRÊTÉ DE COMPTE

Intérêts débiteurs<sup>(1)</sup>

TEG annuel découvert « non autorisé » Plafond du taux réglementaire<sup>(2)</sup>  
diminué de 0,05 %

Commissions

<input checked="" type="checkbox"/> • De compte <sup>(3)</sup> (ou mouvement)	0,055 %
• De plus fort découvert <sup>(4)</sup>	0,075 %
Fusion d'échelles d'intérêts (max. 100,35 €)	8,35 €/compte/arrêté
<input checked="" type="checkbox"/> Édition d'échelles d'intérêts	10,20 €/unité

<sup>(1)</sup> Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des « nombres » d'après la situation quotidienne des soldes en valeur selon la formule suivante : Capitaux « en valeur » x Nombre de jours x Taux / 360. <sup>(2)</sup> Le plafond du taux réglementaire est le taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie « découvert en compte pour les entreprises » tel qu'il est publié trimestriellement au Journal Officiel. <sup>(3)</sup> Calculées sur le cumul des mouvements débiteurs. <sup>(4)</sup> Calculées sur le plus fort découvert de chaque mois de la période (limitées à 50 % des intérêts débiteurs).

## BANQUE À DISTANCE

### CMUT DIRECT PRO

Abonnement mensuel à des services de banque à distance<sup>(1)</sup>,  
4 niveaux :

CMUT Direct Pro	
• Consultation	GRATUIT <sup>(2)</sup>
<input checked="" type="checkbox"/> • Consultation, gestion, virements internes et externes, titres	7,25 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> CMUT Direct Pro Confort : Services CMUT Direct Pro + virements listes	9,50 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> CMUT Direct Pro Sérénité : Services CMUT Direct Pro Confort + émission de prélèvements + saisie des effets + cautions	15,05 € HT

### Options

Accès personnalisé donné à des collaborateurs de l'entreprise (par collaborateur et par mois)	GRATUIT
<input checked="" type="checkbox"/> Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par tiers et par mois	1,00 € HT

### Sécurisation renforcée de vos opérations

• Confirmation mobile	GRATUIT
• SAFETRANS	
<input checked="" type="checkbox"/> - Boîtier lecteur <sup>(3)</sup> , par an	30,00 € HT
- Carte SAFETRANS	GRATUIT
• Certificat Certinomis, signature électronique avec clé USB (validité 3 ans)	Nous consulter
• Service Digipass	24,17 € HT
Payweb Card <sup>(4)</sup> pour vos règlements sécurisés sur Internet (carte de paiement virtuelle Internet)	GRATUIT
Suivi des virements internationaux Swift GPI (Global Payment Innovation) : par mois	5,00 € HT
<input checked="" type="checkbox"/> Top Infos (Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail) : par mois	1,42 € HT

<sup>(1)</sup> Donnant accès à tous les canaux : Internet, téléphone fixe et mobile. Coût de communication à la charge du client en fonction de l'opérateur.

<sup>(2)</sup> Support dématérialisé. Si envoi de vos extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +1 € HT/mois.

<sup>(3)</sup> Le boîtier peut être partagé par plusieurs utilisateurs au sein d'une même structure.

<sup>(4)</sup> Utilisation sous réserve de détention d'un abonnement CMUT Direct et d'une carte bancaire éligible au service.

## GESTION DES FACTURES ÉLECTRONIQUES

E-factures :

- Émission de devis et de factures de vente
- Gestion des factures d'achat
- Échanges avec le portail administratif Chorus Pro

Nous consulter

## TÉLÉTRANSMISSION

Mise en place/ modification contrat de télétransmission

170,00 € HT

Abonnement mensuel à des services de télétransmission :

- |   |            |
|---|------------|
| • TWEB : Transfert de fichiers par Internet   | 9,90 € HT  |
| • Protocole EBICS T (Transport)               | 43,65 € HT |
| • Protocole EBICS TS (Transport et Signature) | 54,55 € HT |

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque :

- |                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| • Remise fichiers                 | <b>GRATUIT</b> |
| • Virements, prélèvements, LCR... | Nous consulter |

Facturation des fichiers récupérés :

- |  |           |
|--|-----------|
| <input checked="" type="checkbox"/> • par ligne (extraits, impayés LCR...) | 0,06 € HT |
|--|-----------|

Suite logicielle : Hub Business Solutions Épithète :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Logiciel de télétransmission et gestion de trésorerie | Nous consulter |
|---|----------------|

# MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## CARTES

Cotisation annuelle pour fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé)

- |   |          |
|---|----------|
| <input checked="" type="checkbox"/> BusinessCard / Visa Business            | 50,50 €  |
| <input checked="" type="checkbox"/> Business Executive / Visa Gold Business | 132,50 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> World Elite Mastercard                  | 283,00 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Visa Infinite                           | 320,00 € |

Cotisation annuelle pour fourniture d'une autre carte

- |  |         |
|--|---------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Carte de dépôt                       | 10,20 € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Carte Retrait Monnaie <sup>(1)</sup> | 10,20 € |

Paiement par carte (carte émise par la banque)

- |                                |                |
|--------------------------------|----------------|
| En France et dans la zone EEE* | <b>GRATUIT</b> |
| Hors zone EEE*                 | 2,00 €         |

Frais par retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| DAB des banques Crédit Mutuel ou CIC   | <b>GRATUIT</b>               |
| DAB des autres banques en France, dans la zone EEE* et banque Desjardins au Canada | <b>GRATUIT<sup>(2)</sup></b> |
| DAB des autres banques hors zone EEE*  | 6,00 € <sup>(2)</sup>        |

<sup>(1)</sup> Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

<sup>(2)</sup> Hors frais applicables par la banque étrangère.

\* EEE, Espace Economique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, République Tchèque + Royaume-Uni, Monaco, San-Marin, Andorre, Vatican, Suisse. Cf. page 10.

## Gestion des cartes

<input checked="" type="checkbox"/> Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	10,45 €
<input checked="" type="checkbox"/> Frais d'opposition pour perte ou vol	<b>GRATUIT</b>
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	31,50 €
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de refabrication d'une carte	12,05 €
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de refabrication d'une carte ou délivrance d'un code confidentiel en urgence <sup>(1)</sup>	Nous consulter
<input checked="" type="checkbox"/> Réédition d'un code confidentiel	6,10 €
Envoi d'une carte (en recommandé avec AR)	Frais postaux en vigueur

<sup>(1)</sup> Forfait de traitement prioritaire pour la fabrication et l'acheminement de la carte et/ou du code, quelle que soit la zone géographique.

## MONÉTIQUE COMMERÇANTS

Le Crédit Mutuel propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- de trouver l'équipement adapté à leur activité et à leur usage (Terminaux de Paiement Électronique, Éditeur Lecteur de Chèques)
- **de permettre les paiements fractionnés : PnF (Paiement plusieurs fois)**
- **d'encaisser des opérations sur Internet de façon sécurisée (Monético Paiement)**

Nous consulter

Cette gamme intègre :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique
- les dépannages sur site (pièces, main-d'oeuvre et déplacement)

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...)

Nous consulter

### Paiement en face à face

Location TPE (abonnement mensuel, assistance et dépannage sur site)	À partir de 19,00 € HT
Solution d'encaissement sur Smartphone	Nous consulter
Commission par transaction	Nous consulter

### Paiement sur Internet

Location TPE Virtuel (abonnement mensuel, assistance et dépannage)	À partir de 17,00 € HT
Commission par transaction	Nous consulter

## VIREMENTS

### Émission d'un virement ordinaire SEPA\*/SCT - Sepa Credit Transfer

Frais par virement occasionnel unitaire, Internet	<b>GRATUIT</b>
Frais par virement occasionnel, unitaire en Agence	
• Entre vos comptes du Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
• Autres comptes du Crédit Mutuel Océan ou autre banque	3,65 €
Frais par virement émis sur liste télétransmis ou liste Internet	
• Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
<input checked="" type="checkbox"/> • Vers un compte domicilié autre banque	0,15 € par opération
Option Express <sup>(1)</sup>	1,11 €

### Virement instantané SEPA\* (vers la France ou zone SEPA)

Émission d'un virement	3,00 €
Réception d'un virement	<b>GRATUIT</b>

### Virement permanent

Vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>	
Vers un compte domicilié autre banque	En Agence	Par Internet
<input checked="" type="checkbox"/> • Frais de mise en place d'un virement permanent	11,00 €	<b>GRATUIT</b>
<input checked="" type="checkbox"/> • Frais de modification d'un virement permanent	7,45 €	<b>GRATUIT</b>

### Virement de trésorerie (min. 8 000 €)

Émission vers un compte domicilié Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Émission vers un compte domicilié autre banque (par télétransmission ou Internet)	3,25 € par opération
<input checked="" type="checkbox"/> Virement administratif, impôts et taxes (tous supports)	3,25 € par opération
Factures Acceptées à Échéance (FAE)	Nous consulter
Frais de rejet de virement par la banque du bénéficiaire	8,00 € par opération
Recall <sup>(2)</sup> , par virement	26,65 €

## PRÉLÈVEMENTS SEPA\* SDD<sup>(3)</sup> CORE / SDD B2B

### Opération au crédit du compte

<input checked="" type="checkbox"/> Constitution du dossier d'émetteur ICS <sup>(4)</sup>	18,80 €
Prélèvement domicilié au Crédit Mutuel Océan	<b>GRATUIT</b>
Prélèvement domicilié autre banque	
<input checked="" type="checkbox"/> • SDD Core émis par télétransmission ou Internet	0,26 € par opération
<input checked="" type="checkbox"/> • SDD B2B émis par télétransmission ou Internet	0,26 € par opération
Retour impayés	
• Motif sans provision	<b>GRATUIT</b>
• Autre motif	5,55 €
Fiabilisation des coordonnées bancaires <sup>(5)</sup>	Nous consulter

\* Cf. zone SEPA page 10.

<sup>(1)</sup> Supplément en cas de dépassement de l'heure limite. <sup>(2)</sup> Demande de retour de fonds à la suite d'un virement SEPA émis. <sup>(3)</sup> SDD : SEPA Direct Débit. <sup>(4)</sup> ICS : Identifiant Créancier SEPA. <sup>(5)</sup> Ce service peut aussi être utilisé pour les virements.

## Opération au débit du compte

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA (SDD)	
• Paiement sauf désaccord	<b>GRATUIT</b>
<input checked="" type="checkbox"/> Opposition, révocation sur avis de prélèvement	14,30 €

## CHÈQUES

### Frais d'envoi de chéquier

• À domicile, courrier simple	<b>GRATUIT</b>
• Sécurisé en courrier suivi	4,05 €
• En recommandé	Frais postaux en vigueur
<input checked="" type="checkbox"/> Frais d'émission d'un chèque de banque	13,95 €
Chèque certifié	30,30 €
Paiement d'un chèque	<b>GRATUIT</b>

### Frais d'opposition par l'émetteur

<input checked="" type="checkbox"/> • D'un chèque	15,80 €
<input checked="" type="checkbox"/> • D'un chéquier ou d'une série de chèques	31,60 €

### Chèque à l'encaissement impayé

• Motif sans provision	<b>GRATUIT</b>
• Autre motif	5,55 €

### Compensation électronique des chèques

Échange image chèques	Nous consulter
-----------------------	----------------

## EFFETS ET BILLETS

### À l'encaissement et à l'escompte commercial

Commission de services (par effet)	
• Sur papier	5,75 €
• Sur liste fichier télétransmis ou par Internet	0,26 €
Majoration commission de services (effet ≤ 200,00 €)	1,02 €
Montant min. d'intérêts sur escompte commercial	6,65 €
Commission d'incidents (acceptation, réclamation...)	8,15 €
Commission d'impayés	8,15 €

### À l'escompte financier

Commission de bordereau	5,20 €
Commission d'incidents (modification de taux, prorogation, rapprochement de dates)	16,25 €

### En décaissement

LCR - BOR	<b>GRATUIT</b>
Impayé par LCR - BOR	Max. 16,25 €

## RECOUVREMENT DE VOS CRÉANCES

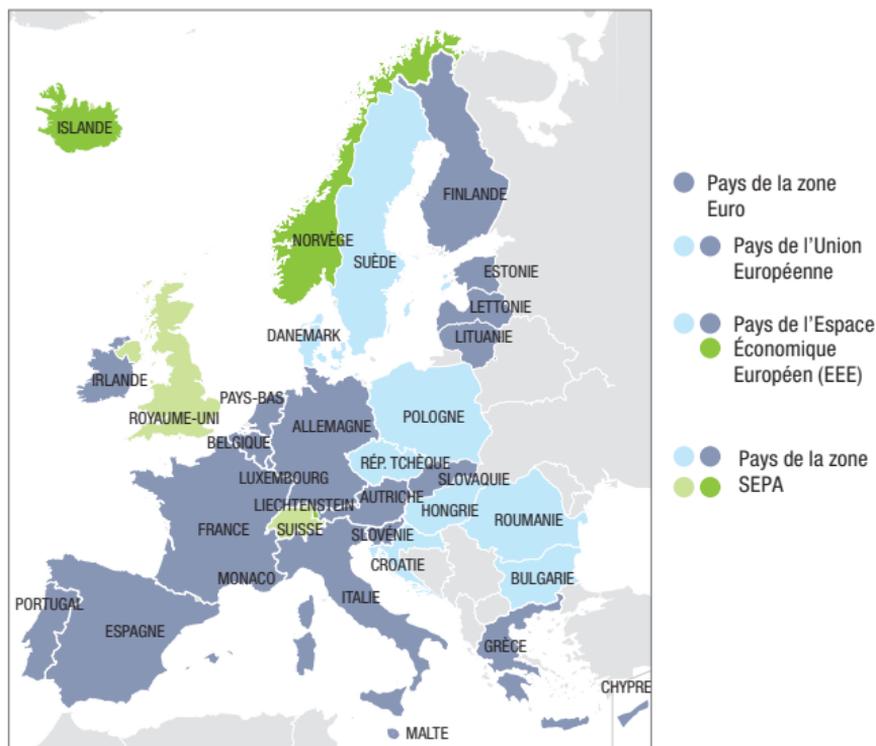
Crédit Mutuel Recouvrement intervient auprès de vos clients lors de délais de paiement non respectés ou d'impayés

• Abonnement	<b>GRATUIT</b>
• Honoraires en fonction des sommes recouvrées	Nous consulter

## LA ZONE SEPA et l'Espace Économique Européen (EEE)

à titre indicatif, situation au 01-03-2022

La zone SEPA est constituée de 34 pays (les 27 pays de l'Union Européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, San-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre).



SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, San-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

La réglementation européenne a défini le cadre juridique des services de paiement au sein de l'EEE et introduit une harmonisation des moyens de paiement (en euros) uniformisant le virement et le prélèvement sur l'ensemble de la zone SEPA.

Certains moyens de paiement nationaux en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie n'ont pas migré vers le SEPA.

Pour être éligible SEPA, un virement doit respecter les caractéristiques suivantes : être libellé en euros, être opéré au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être obligatoirement en frais partagés (option «SHA»), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte) du bénéficiaire.

La seconde Directive des Services de Paiement (DSP2) n'autorise que les ordres de paiement avec option de frais «SHARE», tous les ordres émis et reçus avec option «BEN» (ensemble des frais à la charge du bénéficiaire) ou «OUR» (ensemble des frais à la charge de l'émetteur du virement), seront automatiquement transformés par nos soins en ordres avec option «SHARE» \* (1).

\* cf. page 11

(1) Sauf pour la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'Ile de Man, San-Marin, la Principauté d'Andorre et la Cité du Vatican.

# OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Les moyens de paiement internationaux couvrent les opérations en euro en provenance ou à destination d'un pays hors zone SEPA, ainsi que les opérations réalisées dans une devise autre que l'euro quel que soit le pays.

Imputation des frais :

Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :

- «OUR» : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement : ceux du Crédit Mutuel, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Tous les ordres transmis avec cette option seront exécutés sous votre pleine et entière responsabilité.
- «SHA» (SHARE) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. «SHA» est l'option retenue par défaut.
- «BEN» (BENEFICIARY) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Si le virement a été émis avec option "SHARE" ou "BEN", le montant crédité peut être différent du nominal\*.

\* Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter les commissions et frais imposés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de Banque à Distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

## DÉCAISSEMENT - IMPORT

### Émission Virement SEPA<sup>(1)</sup>/SCT

Voir tarif virement ordinaire, p.8

### Émission d'un virement non-SEPA<sup>(1)</sup> en euros ou devises<sup>(2)</sup>

Frais par virement occasionnel pour ordre passé en Agence	3,65 €
Commission de transfert (Min. 18,05 €)	0,10 %

### Émission chèques ou effets libres émis en euros ou en devises<sup>(2)</sup><sup>(3)</sup>

• Commission de transfert (Min. 34,15 € - Max. 132,60 €)	0,15 %
--	--------

### Remise documentaire

Nous consulter

### Crédit documentaire

Nous consulter

### Divers

Commission de change (Min. 10,85 €) non taxable	0,05 %
Avis d'opération papier	7,40 €
Avis SWIFT	7,40 €

<sup>(1)</sup> Le virement et le prélèvement SEPA doivent respecter les conditions suivantes : être libellés en euros, être réalisés au sein de la zone SEPA, être non urgents, être non express, permettre un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire et être obligatoirement en frais partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire (SHARE ou SHA).

<sup>(2)</sup> Commission de change en sus : 0,05 % (Min 10,85 €). Commission non taxable.

<sup>(3)</sup> Payable en France ou à l'Étranger.

Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes.	20,35 €
Option frais OUR (sur demande expresse) : tous les frais (frais Crédit Mutuel et frais du correspondant) sont à la charge de l'émetteur du virement (le client)	Selon frais réels du correspondant
<b>ENCAISSEMENT - EXPORT</b>	
Réception Virement SEPA*	
Commission de rapatriement	<b>GRATUIT</b>
Réception Virement non-SEPA en euros ou en devises <sup>(1)</sup>	
<input checked="" type="checkbox"/> Commission de rapatriement	13,20 €
Commission de change (Min. 10,85 €)	0,05 %
Remise chèques étranger en euros ou en devises <sup>(1)(2)(3)</sup>	
• Commission d'encaissement SBF ou CAE (Min. 21,20 € - Max. 137,00 €)	0,10 % <sup>(1)</sup>
• Commission supplémentaire pour dossier CAE (Crédit Après Encaissement)	12,35 €
Remise Effets Etranger en euros ou en devises <sup>(1)(2)(3)</sup>	
• Commission d'encaissement (Min. 33,65 € - Max. 233,60 €)	0,10 %
Remise documentaire	Nous consulter
Crédit documentaire	Nous consulter
Divers	
Commission de change (Min. 10,85 €) (non taxable)	0,05 %
Préavis	7,40 €
Frais par virement occasionnel incomplet : les coordonnées bancaires du bénéficiaire sont absentes ou incorrectes	20,35 €
Demande avis de sort Chèques/Effets	24,50 €
Commission d'impayés Chèques/Effets	28,70 € <sup>(4)</sup>
<b>AUTRES OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL</b>	
Achats et ventes devises au comptant à terme	Nous consulter
Avances et placements en devises	Nous consulter

\* Zone SEPA : voir page 10.

<sup>(1)</sup> Commission de change en sus : 0,50 % (Min. 10,85 €).

<sup>(2)</sup> Payable en France ou à l'Étranger.

<sup>(3)</sup> Plus frais éventuels réclamés par le correspondant.

<sup>(4)</sup> Plus frais de banques étrangères.

# OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## EUROCOMPTE PRO/AGRI (plus commercialisé<sup>(1)</sup>)

Une offre de services comprenant : Compte(s) chèque(s)  
Autorisation(s) de découvert(s)<sup>(2)</sup>

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Pro/Agri (avec support dématérialisé<sup>(3)</sup>), selon services de banque à distance.

• Avec CMUT Direct Pro	19,65 €
• Avec CMUT Direct Pro Confort (prix HT)	22,15 €
• Avec CMUT Direct Pro Sérénité (prix HT)	28,40 €

### Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Mise en place et réexamen annuel de découvert à durée indéterminée <sup>(4)</sup>	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT
Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)	
• 25 premières opérations	GRATUIT
• Au-delà de 25 opérations	0,15 € /opération
TOP info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	GRATUIT
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Diagnostic Annuel d'Entreprise	GRATUIT
Cotisation carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation carte de retrait monnaie	GRATUIT

## AVANTAGE MICRO-ENTREPRENEUR

Votre statut de micro-entrepreneur vous fait bénéficiaire d'une réduction sur la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel.	- 50 % pendant 24 mois
--	------------------------

<sup>(1)</sup> Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

<sup>(3)</sup> Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,70 €/mois.

<sup>(4)</sup> Instruits ou renouvelés avant le 30-06-2017.

## EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

### Une offre de services comprenant :

Compte(s) chèque(s) et avantages tarifaires

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Pro/Agri Essentiel, selon tranches des mouvements avec support dématérialisé<sup>(1)</sup>. À partir de <sup>(2)</sup> :

15,65 €

### Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel

CMUT Direct Pro	GRATUIT
Premier boîtier Lecteur Safetrans	GRATUIT
Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de compte (ou mouvements)	GRATUIT <sup>(3)</sup>
Agios inférieurs à 3 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Frais d'opposition par l'émetteur d'un chèque ou d'une série de chèques	GRATUIT
Modification temporaire du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Rédition du code confidentiel (dont en urgence)	GRATUIT
Cotisation carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation carte de retrait monnaie	GRATUIT
Refabrication Carte (dont en urgence)	GRATUIT
Frais opposition Carte pour Perte ou Vol	GRATUIT
TOP info : Abonnement offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail	GRATUIT
Mise en place ou modification de virement permanent	GRATUIT
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	GRATUIT
Décompte de prêt	GRATUIT
Duplicata d'un relevé de comptes	GRATUIT
Frais de recherche de documents sur opérations	GRATUIT
Édition d'échelles d'intérêts	GRATUIT

Et d'autres avantages

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri<sup>(4)</sup>, ou Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance :

BusinessCard / Visa Business	3,75 €
Business Executive / Visa Gold Business	10,05 €
World Elite MasterCard	21,15 €
Visa Infinite	24,25 €
Sécur Pro : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €
Assurance Indemnité Hospitalière <sup>(5)</sup>	À partir de 1,00 €

<sup>(1)</sup> Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : +0,70€ par mois.

<sup>(2)</sup> Pour une tranche de mouvements annuels ≤ 30 K€..

<sup>(3)</sup> Exclusivement pour les mouvements annuels compris entre 0 et 30 K€.

Au-delà, forfait : nous consulter.

<sup>(4)</sup> Arrêt de la commercialisation le 30-06-2017.

<sup>(5)</sup> Réservée Eurocompte Agri.

## Module Confort

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Confort

CMUT Direct Pro Confort	+ 1,85 € HT
-------------------------	-------------

### Avantages tarifaires inclus dans le Module Confort

Frais par virement émis sur liste émise par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Virement administratif émis	GRATUIT
Virement de trésorerie émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Commission de rapatriement d'un virement reçu non-SEPA	GRATUIT

## Module Sérénité

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Sérénité

CMUT Direct Pro Sérénité	+ 8,00 € HT
--------------------------	-------------

### Avantages tarifaires inclus dans le Module Sérénité<sup>(1)</sup>

Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par tiers et par mois	GRATUIT
Prélèvement SEPA SDD émis par télétransmission ou Internet	GRATUIT
Constitution du dossier d'émetteur ICS	GRATUIT
Facturation des fichiers récupérés par télétransmission, par ligne (extrait, impayés LCR ...)	GRATUIT
Diagnostic Annuel Entreprises	GRATUIT

## Module Crédit

Majoration de la cotisation Eurocompte Pro/Agri Essentiel, par mois pour le module Crédit

Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée <sup>(2)</sup>	+ 4,00 €
---	----------

### Avantages tarifaires inclus dans le Module Crédit<sup>(3)</sup>

Mise en place (ou modification) et réexamen annuel du découvert à durée indéterminée	GRATUIT
Commission d'engagement du découvert à durée indéterminée	GRATUIT

<sup>(1)</sup> Le module Sérénité inclut les avantages du module Confort.

<sup>(2)</sup> Sous réserve d'acceptation du dossier par la banque et après étude de votre situation financière.

<sup>(3)</sup> Jusqu'à 5 000 € d'autorisation de découvert à durée indéterminée. Au delà, tarif standard.

## Services Bancaires de Base (SBB), imposés par la Banque de France

(Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier). Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, les relevés d'identité bancaire (à la demande), les virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, les opérations de caisse, les remises de chèques, les dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique (en inclusion : paiements d'opérations sur Internet et retraits d'espèces dans l'UE) et deux formules de chèques de banque par mois.

**GRATUIT**

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Commission d'intervention (quel que soit le nombre d'opérations nécessitant une intervention)	17,30 € <sup>(1)</sup> par jour
---	------------------------------------

### OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par saisie-attribution	83,33 € HT
------------------------------	------------

Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (max. 83,33 € HT)	10 % du montant dû au Trésor Public
--	---

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

• Pli simple	13,20 € <sup>(2)</sup>
--------------	------------------------

### INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	11,35 €
--	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision<sup>(3)</sup>

• Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
• Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision <sup>(4)</sup>	20,00 €
---	---------

Suivi de compte en interdit bancaire ou judiciaire	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Présentation au paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ou judiciaire	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Frais à la suite de notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	27,25 €
--	---------

Frais de mise en interdit judiciaire	27,25 €
--------------------------------------	---------

<sup>(1)</sup> Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 20,00 € par mois.

<sup>(2)</sup> Tarif pour chaque lettre.

<sup>(3)</sup> Plafond légal par opération rejetée, incluant les autres frais pouvant être prélevés séparément.

<sup>(4)</sup> Les frais ne peuvent pas excéder le montant du prélèvement rejeté.

# DÉCOUVERTS & CRÉDITS

**DES SOLUTIONS  
DE FINANCEMENT  
PERSONNALISÉES  
POUR VOUS ACCOMPAGNER  
DANS TOUS VOS PROJETS.**



## DÉCOUVERTS

<input checked="" type="checkbox"/> Mise en place ou modification (min. 71,10 €)	0,70 % <sup>(1)</sup>
<input checked="" type="checkbox"/> Réexamen annuel (min. 71,10 €)	0,70 % <sup>(1)</sup>
<input checked="" type="checkbox"/> Commission engagement (min. 3 € / trimestre)	0,50 % <sup>(1) (2)</sup>

## PROMOTION IMMOBILIÈRE

Mise en place (ou modification) d'un crédit d'accompagnement (min. 500,00 €, max. 15 000,00 €)	1 % <sup>(1)</sup>
Commission engagement	1,50 % <sup>(1) (2)</sup>

## ENVELOPPE DE CRÉDIT AMORTISSABLE PRÉ-ACCORDÉE

ILLICO : Étude et mise en place de l'enveloppe	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

## CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Frais de dossier (min. 80,00 €)	1 % du prêt
---------------------------------	-------------

## ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

### Convention de ligne :

• Mise en place ou avenant	0,10 % <sup>(3) (4)</sup>
• Frais de gestion annuels	0,10 % <sup>(3) (4)</sup>

### Délivrance d'une caution dans le cadre d'une convention de ligne :

• Par acte simple	33,40 €
• Par acte complexe	105,45 €
• Par acte d'e-caution	10,30 €

### Délivrance d'une caution hors convention de ligne :

• Par acte simple	74,55 €
• Par acte complexe	105,45 €

Délivrance d'un acte de «garantie de passif»	126,70 €
--	----------

Délivrance d'un acte de caution promotion immobilière	215,20 €
---	----------

### Commission de risque annuelle :

Perception semestrielle d'avance	Nous consulter
----------------------------------	----------------

<sup>(1)</sup> Des concours sollicités.

<sup>(2)</sup> Taux annuel, perception trimestrielle d'avance.

<sup>(3)</sup> Du montant de la ligne.

<sup>(4)</sup> Min. 88,60 €, max. 885,85 €

## OPÉRATIONS SUR CRÉDITS

Modification date d'échéance	8,00 €
Modification compte de prélèvement (hors compte domicilié au Crédit Mutuel Océan)	15,00 €
Modification : durée, montant, garanties, assurances (min. 150,00 €)	0,50 % Sur capital restant dû
Lettre de relance pour échéance de prêt impayé, par lettre <sup>(1)</sup>	13,20 €
Frais de recherche et photocopie d'un contrat de prêt	24,75 €
<input checked="" type="checkbox"/> Décompte de prêt	26,90 €
Lettre accreditive	48,80 €
Interrogation Greffe et Service de la Publicité Foncière (mini 15,00 €)	Selon frais réels

Les différents taux : d'usure, de base du Crédit Mutuel Océan, de découvert, de crédit moyen et long terme, sont consultables dans votre Agence.

<sup>(1)</sup> 3 lettres de relance maximum par échéance impayée

## GARANTIES SUR CRÉDITS

Constitution et gestion des actes (caution solidaire, gage, nantissement, hypothèque, société de caution, délégation d'assurance, cession de créances, warrant...)	Nous consulter
Mainlevée de garantie	Nous consulter

## CRÉDIT BAIL MOBILIER / LOCATION LONGUE DURÉE (LLD)

Tarification de Crédit Mutuel Leasing	Nous consulter
---------------------------------------	-------------------

## MOBILISATION DU POSTE CLIENT

Ces solutions vous permettent de financer votre activité

*Affacturation / Dailly*

Tarification de Crédit Mutuel Factoring	Nous consulter
---	-------------------

## CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Tarification de Crédit Mutuel Real Estate Lease	Nous consulter
---	-------------------



# ÉPARGNE & PLACEMENTS FINANCIERS

## PLACEMENTS FINANCIERS

Cette tarification ne s'applique pas aux comptes titres gérés sous mandat ou en gestion conseillée soumis à des conditions contractuelles.

### Droits de garde de compte titres

A = Perception par dossier (à l'exclusion de ceux investis uniquement en Parts Sociales B ou TCN <sup>(1)</sup> de Crédit Mutuel)	23,29 € HT
B = Perception forfaitaire par ligne de valeur	
• Valeurs Crédit Mutuel	GRATUIT
• Autres valeurs	3,375 € HT
C = Perception proportionnelle aux capitaux détenus (à l'exclusion des valeurs Crédit Mutuel)	0,2083 %
Total droits de garde annuels : A+B+C	Max. 326,67 € HT

### Autres services

Évaluation de portefeuille titres à la demande (min. 16,10 €, max. 80,60 €)	5,35 € / ligne
Historique de portefeuille titres à la demande (maxi 214,00 €)	5,35 € / ligne / mois

### Autres opérations d'achats ou ventes

<ul style="list-style-type: none"><li>• Opérations sur OPC</li><li>• Opérations sur bourses étrangères</li><li>• Achats et ventes de droits warrants</li><li>• Opérations sur or</li></ul>	Consulter les tarifs en Agence
--	--------------------------------

## SERVICES SPÉCIALISÉS

Frais d'étude «Crédit Mutuel Patrimoine»	250,00 € HT
--	-------------

## TÉLÉPHONIE ET BOX

Des solutions téléphonie fixe et mobile pour votre activité professionnelle	Nous consulter
---	----------------

<sup>(1)</sup> Titres de Créances Négociables (CDN et BMTN).

# I NGÉNIERIE SOCIALE

## ÉPARGNE SALARIALE

PEI - PERECOLI	À partir de 127,00 € HT / an
PEE - PERECOL « Liberté »	À partir de 150,00 € HT / an
PEI - PERECOLI « Professions de Santé » (par adhérent)	À partir de 27,00 € HT / an
Participation, intéressement, PEE, PERECOL	Nous consulter

## PASSIF SOCIAL

Indemnités de Fin de Carrière IFC	Nous consulter
-----------------------------------	----------------

## RETRAITE COLLECTIVE

PER Obligatoire	Nous consulter
-----------------	----------------

## TITRES RESTAURANT DÉMATÉRIALISÉS

Carte Ticket Resto	Nous consulter
--------------------	----------------

## O FFRE TÉLÉPÉAGE

### Frais de mise en place

• Par badge la 1 <sup>re</sup> année	9,17 € HT
• Envoi Colissimo	3,33 € HT

Uniquement les mois où vous utilisez votre badge	À partir de 1,83 € HT / mois
--	------------------------------

## A SSURANCES ET PRÉVOYANCE

<input checked="" type="checkbox"/> Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : Sécur Pro	38,11 € / an
Assurance « Découvert Souplesse Pro »	0,60 % du montant accordé
Homiris Pro : la solution de télésurveillance de vos locaux	Nous consulter
TNS Prévoyance : la protection de vos revenus	Nous consulter
Protection entreprise : la pérennité de votre entreprise	Nous consulter
Assurances professionnelles : Bâtiment, Auto, Personnes	Nous consulter
Plan Santé Entreprise : la solution santé qui répond à l'obligation légale de l'employeur	Nous consulter

# DATES DE VALEUR

Jours ouvrés: du lundi au vendredi, sauf jours de fermeture selon calendrier de la Fédération Bancaire Française disponible sur [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr), rubrique « Tarification des services » .

## OPÉRATIONS AU CRÉDIT DU COMPTE

Versement d'espèces	J
Réception d'un virement SEPA	J
Remise de chèque(s)	J + 1 ouvré
Remise LCR - BOR à l'encaissement <sup>(1)</sup>	Jour de règlement
Remise LCR - BOR à l'escompte commercial	R + 1 calendaire
Remise TPE	J + 2 ouvrés
Prélèvement à l'encaissement	E
<b>Réception d'un virement non-SEPA</b>	
• Sans change	J
• Avec change	J + 2 ouvrés
<b>Remise de chèques étrangers</b>	
• En devises	J + 8 ouvrés

## OPÉRATIONS AU DÉBIT DU COMPTE

Retrait d'espèces	J
Émission d'un virement SEPA	J
Émission d'un virement de trésorerie	J
Émission d'un virement administratif ou virement immédiat	J
Paiement d'un chèque	J
Règlement LCR - BOR décaissé <sup>(1)</sup>	E
Paiement d'un prélèvement SEPA	E
<b>Émission d'un virement non-SEPA</b>	
• Sans change	J
• Avec change	J - 1 calendaire

J : Jour

E : Échéance ou 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant, si la date d'échéance n'est pas un jour ouvré.

R : Date de remise.

<sup>(1)</sup> Effet remis et traité plus de 6 jours ouvrés avant l'échéance.

Le Crédit Mutuel Océan n'applique des dates de valeur que sur les opérations nécessitant des délais techniques d'échange.

# ASSOCIATIONS



**Hormis ceux précisés dans ce paragraphe «Associations», les autres tarifs des conditions de services notés dans ce recueil sont applicables aux associations.**

## COMPTES CHÈQUES ET SERVICES

Frais de tenue de compte	GRATUIT
Commission de compte (ou mouvement) <sup>(1)</sup>	0,055 %
Cotisation carte de dépôt	7,15 €
Cotisation carte de retrait monnaie <sup>(2)</sup>	7,15 €

## BANQUE À DISTANCE

### Abonnement mensuel aux services de banque à distance (support dématérialisé<sup>(3)</sup>)

• CMUT Direct Asso	
Consultations	GRATUIT <sup>(4)</sup>
Consultations, virements internes et externes, prélèvements	2,30 € HT <sup>(5)</sup>
• CMUT Direct Asso Confort (Services CMUT Direct Asso + virements listes + saisie des effets + cautions)	5,60 € HT <sup>(5)</sup>

### Options

Accès personnalisé donné aux membres de l'association, par collaborateur et par mois	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe, par tiers et par mois	1,00 € HT

## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES : EUROCOMPTE ASSO

Une offre de service comprenant : Compte(s) chèque(s), Autorisation(s) de découvert(s)<sup>(6)</sup>, Dépôt express sécurisé, Meuble-monnaie.

Cotisation de base par mois à l'offre groupée de services Eurocompte Asso (selon services de banque à distance avec support dématérialisé<sup>(3)</sup>)

• CMUT Direct Asso	3,70 € <sup>(5)</sup>
• CMUT Direct Asso Confort	6,90 € HT <sup>(5)</sup>

### Avantages tarifaires inclus dans la cotisation Eurocompte Asso

Accès au site Associathèque	GRATUIT
Cotisation carte de dépôt	GRATUIT
Cotisation carte de retrait monnaie	GRATUIT
Agios inférieurs à 3,00 € par trimestre	NON PRÉLEVÉS
Frais d'émission d'un chèque de banque	GRATUIT
Modification ponctuelle du plafond de retrait et/ou de paiement carte	GRATUIT
Réédition du code confidentiel	GRATUIT
Accès aux comptes de tiers d'un même groupe par CMUT Direct	GRATUIT

<sup>(1)</sup> Calculée sur le cumul des mouvements débiteurs.

<sup>(2)</sup> Carte utilisable sur Borne Retrait Monnaie.

<sup>(3)</sup> Donnant accès à tous les canaux : Internet, téléphone fixe et mobile. Coût de communication à la charge du client en fonction de l'opérateur.

<sup>(4)</sup> Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 1,00 € par mois.

<sup>(5)</sup> Si envoi extraits de compte, courriers et autres documents sur support papier : + 0,35 € par mois.

<sup>(6)</sup> Sous réserve d'acceptation du dossier par la Banque et après étude de votre situation financière.

Frais par virement émis sur liste (télétransmission ou Internet)

• 25 premières opérations	<b>GRATUIT</b>
• Au-delà de 25 opérations	0,15 € / opération
Opposition, révocation sur avis de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
Rédition de tableau d'amortissement	<b>GRATUIT</b>
Diagnostic Annuel d'Entreprise	<b>GRATUIT</b>

Majoration de la cotisation Eurocompte Asso, par mois si fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) ou souscription d'une option assurance :

BusinessCard / Visa Business	3,75 €
Business Executive / Visa Gold Business	10,05 €
World Elite MasterCard	21,15 €
Visa Infinite	24,25 €
Sécur Pro : cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	2,85 €

### OFFRE GROUPEE DE SERVICES: EUROCOMPTE PRO/AGRI ESSENTIEL

Offre possible pour les associations gestionnaires. Cf. page 14

### OFFRE MONÉTIQUE ASSOCIATION

TPE association : prêt pour une manifestation	Nous consulter
---	-------------------

### PARTENARIAT HELLOASSO – CRÉDIT MUTUEL

La solution gratuite des associations et des clubs pour recevoir des paiements sur Internet (cotisations, gestion des adhésions, billetterie, collecte de dons, crowdfunding,...)	<b>GRATUIT</b>
---	----------------



## RÉSOUTRE UN LITIGE

### EN PREMIER LIEU

Votre Agence du Crédit Mutuel Océan

### EN SECOND LIEU

Si la réponse apportée par votre Caisse de Crédit Mutuel ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de vous adresser au « Service Relations Clientèle » pour que votre demande soit réexaminée.

Vous pouvez joindre ce service :

- Par internet en envoyant un mail à :  
relationclientcmo@creditmutuel.fr.
- Sur votre Banque à Distance en remplissant le Formulaire simplifié de réclamation.
- Par courrier : Service Relation Clientèle - Crédit Mutuel Océan  
34, rue Léandre Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX
- Par téléphone : 02 51 47 53 00 (appel non surtaxé)

### BONNE EXÉCUTION DES CONTRATS - RÉCLAMATIONS

Les demandes du client portant sur la bonne exécution de tout contrat conclu avec la banque, de même que les réclamations portant sur tout produit ou service de la banque sont à formuler, soit directement auprès des guichets de la banque, soit par courrier ou par courriel. L'adresse électronique de la banque est disponible sur le site [www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr).



**Entrez, appelez, cliquez...**  
au Crédit Mutuel, vous disposez du meilleur !

 **CONTACTEZ\* un Conseiller**  
**N° Cristal 09 69 36 20 20**  
APPEL NON SURTAXÉ

  
**RENDEZ-VOUS**  
dans une **Agence**

  
**CONNECTEZ-VOUS**  
sur **www.cmocean.fr**

  
**TÉLÉCHARGEZ**  
**l'application Crédit Mutuel**

\* Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, et le samedi de 8 h 30 à 16 h.

[www.cmocean.fr](http://www.cmocean.fr)

**Crédit  Mutuel**

Ce document est imprimé sur un papier respectueux de l'environnement.

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan – Société anonyme coopérative de crédit à capital variable – RCS La Roche-sur-Yon B 307 049 015. Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 027 974, consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr) – 34 rue Léandre-Merlet, BP 17, 85001 La Roche-sur-Yon CEDEX – Tél. 02 51 47 53 00, proposant des contrats d'assurance des ACM IARD S.A., ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances.

EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE, SAS, au capital de 5 000 000 euros dont le siège social est au 4, rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg, inscrite au RCS de Strasbourg sous le n° 822 035 242. ICS : FR53ZZ818DC4 - Émetteur : EURO-INFORMATION ÉPITHÈTE.

Homiris, un service opéré par EPS (RCS Strasbourg n° 338 780 513), titulaire d'une autorisation administrative délivrée par le CNAPS le 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358, qui ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

Crédit Mutuel distribue les offres de Bouygues Telecom. Bouygues Telecom – 37-39, rue Boissière – 75116 Paris – SA au capital de 819 698 624,76 € – RCS PARIS 397 480 930.

EDENRED FRANCE, S.A.S au capital de 464.966.992 € dont le siège social est situé 166-180, boulevard Gabriel Péri, 92240 Malakoff – 393 365 135 R.C.S. Nanterre – La carte est émise par Edenred France sous licence de Mastercard International Incorporated. Mastercard et la marque Mastercard® sont des marques déposées de Mastercard International Incorporated.

Crédit Mutuel Épargne Salariale – 12 rue Gaillon 75017 Paris CEDEX 2 – Société anonyme au capital de 13 524 000€ - 692 020 878 RCS Paris.

Crédit Mutuel Leasing - Établissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Inscrit à l'ORIAS sous le numéro 09 046 570 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Société Anonyme au capital de 35 353 530 euros - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - France - RCS Nanterre 642 017 834 - N° TVA intracommunautaire FR 77 642 017 834 - Site Internet : [www.creditmutuel-leasing.fr](http://www.creditmutuel-leasing.fr). Crédit Mutuel Leasing est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

HelloAsso – Cité Numérique, 2 rue Marc Sangnier, 33130 Bègles – SAS au capital de 5 256 € RCS Bordeaux 510 918 683.

Crédits photo : CM, Getty images - Mars 2022. Réf. 778001.

